

CONSEIL D'ETABLISSEMENT
N° 5 du 21 juin 2023
Année scolaire : 2022 -2023

PV du Conseil d'établissement du 21.06.2023

Début de séance	17h00
Levée de séance	19h00
Lieu	Boardroom
Désignation du secrétaire de séance	Madame Guyon, assistante de direction de M. le Proviseur
Désignation du secrétaire adjoint	Mme Pakhomoff

Membres Présents	
Monsieur François Cuihé	Chef d'Etablissement – Président
Monsieur Jérôme Degrave	Proviseur Adjoint
Monsieur Matthieu Conan	Directeur de l'Ecole Primaire
Monsieur Morad Dahmane	Directeur administratif et financier
Monsieur Guillaume Salha	Conseiller des Français à l'étranger
Madame Elena Torrijos	Conseillère des Français à l'étranger
Monsieur Victorien Pelisson	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Monsieur Pierre-François Burignat	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Monsieur Yves Marre	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 1 ^{er} degré
Madame Valérie Pakhomoff	Représentante élue des personnels A.T.S.S.
Madame Amélie Berthe	Représentante élue des Parents d'élèves
Madame Hada Clément	Représentante élue des Parents d'élèves
Madame Sophie Marco	Représentante élue des Parents d'élèves
Madame Hayate Abd El All	Représentante élue des Parents d'élèves
Monsieur Omar Askar	Représentant du Comité de Gestion de l'Association des Parents d'élèves
Monsieur Christophe Mathis	CPE
Madame Valérie Boscherel	Déléguée permanente de Comité de Gestion
Melle Chérine Abd El All	Délégué des élèves (Lycée)
Madame Christelle Guyon	Assistante de direction de M. le Proviseur
Membres Excusés	
Monsieur Jad Chebly	Vice président CVL
Madame Evy Yammine	Représentante du COCAC

Monsieur Christopher Brisset	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Madame Françoise Ramos	Représentante élue des Personnels Enseignants et d'Education 1 ^{er} degré
Monsieur Skander Mechergui	Délégué des élèves (collège)
Melle Siham Alathamneh	Délégué des élèves (Lycée)

Le secrétariat est assuré par Madame Guyon, le secrétariat adjoint est assuré par Mme Pakhomoff.

Le quorum est atteint.

L'ordre du jour est adopté.

1) Approbation du procès-verbal du Conseil d'établissement du 01 février 2023

Le vote est lancé.

Vote : Contre 0 Abstention 0 Pour 13

A l'issue du vote, le procès-verbal du Conseil d'établissement du 01 Février 2023 est approuvé.

2) Présentation des bilans :

→ *Les bilans détaillés figurent en annexe 2 de ce compte rendu*

Bilan de l'infirmerie

- Nombre d'interventions :

L'infirmerie a enregistré 6 560 passages à l'infirmerie, pour moitié des collégiens.

82% de ces passages se soldent par un retour en classe, dont une grande partie relève de la « bobologie », avec parfois des maux qui datent de plusieurs jours et qui devraient plutôt être vu par un médecin.

- Plan d'accompagnement :

52 élèves ont un PAI (Projet d'accueil individualisé)

88 élèves ont un PAP (plan d'accompagnement personnalisé) avec un diagnostic posé par des professionnels.

Un gros travail de formalisation des PAP a été fait depuis 4 ans, puisqu'aucune formalisation n'avait été faite au préalable.

27 PPS (Projet personnalisé de scolarisation) avec implication des psychologues et des infirmières pour l'accueil et le suivi des familles.

- Campagne médicales :

Campagne de vaccination : 66 élèves ont été vaccinés sur les 277 élèves de premières

Dépistage des troubles de la vision : 43 élèves identifiés comme ayant un trouble

Détection de l'obésité : pesée et mesure effectuée

Interventions auprès des classes sur plusieurs sujets : conduites addictives / sensibilisation des élèves sur les gestes d'hygiène / Equilibre alimentaire / lutte contre le harcèlement

Mr Cuilhé tient à remercier tout particulièrement Nouhad et Doris pour le travail effectué cette année et le nombre de sujets traités.

Nous recrutons actuellement une 3ème infirmière.

Bilan de la vie scolaire

- Sanctions / punition appliqué durant cette année scolaire :
 - o 234 exclusions de cours
 - o 126 retenues
 - o 22 exclusions de l'établissement
 - o 7 travaux d'intérêt généraux
 - o 1 blâme
 - o 18 avertissements

Nous avons donc utilisé l'échelle des sanctions selon les situations rencontrées.

Nous avons cette année rencontré 8 cas de vol, ce qui est inédit dans l'établissement.

Concernant les absences, nous avons un taux moyen de 3 à 5 % d'absence dans le courant de l'année, dont 10% des absences ne sont pas justifiées.

- Gestion des absences et des retards :

Nous avons constaté une recrudescence des absences à partir du mois de mars, problème sur lequel nous devons travailler l'an prochain en complément des réflexions déjà menées en conseil pédagogique.

Les conseils de classe de 2^{nde} seront mis fin juin, afin de maintenir les élèves en cours. Pour les quelques élèves qui seront amenés à quitter l'établissement avant la fin de période, nous leur fournirons les documents requis en avant-première (bulletin de note).

Le sujet devra mobiliser toutes pas parties prenantes, enseignants, vie scolaire, parents, administration, avec une exigence d'exemplarité de toute part.

Nous allons donc faire appliquer plus strictement le règlement intérieur.

Les représentants de parents d'élèves mentionnent qu'il y avait beaucoup d'absents même avant les conseils de classe.

L'an prochain, nous aurons probablement beaucoup d'absents durant l'Eid, mais nos professeurs travailleront probablement durant l'EID pour les corrections d'examens, sauf si nous obtenons une dérogation pour décaler les dates d'examen de la zone.

- Activités proposées

Beaucoup d'ateliers ont été menés par les AED, sport / échecs / atelier couture, pour occuper les élèves sur les temps libres.

Le CVL a également bien œuvré cette année, avec un engagement sans faille.

Autre problème, certains élèves qui vont à l'académie l'après-midi restent dans l'établissement sans rien faire pour attendre le début de leur activité. Il sera donc nécessaire de cadrer ce temps de présence (mise en place d'une étude par exemple).

Bilan de l'académie Bonaparte :

L'académie enregistre de bons résultats, avec des activités phares telles que la gymnastique, la danse, le théâtre, le basket qui sont les activités qui rencontrent le plus grand succès.

422 élèves sont inscrits au 2nd semestre avec 19 intervenants.

Des compétitions ont été organisées, y compris avec des lycées et des fédérations locales.

35 établissements sur le territoire enseignent le français, et nous avons pour ambition de continuer à promouvoir la francophonie au périmètre local à travers les activités de l'académie.

Projet : faire de la garderie pour les élèves de primaire qui restent au sein du lycée en attendant leur activité.

Création d'ateliers l'an prochain : entrepreneuriat / ateliers scientifiques / piano / chorale

Mr Cuilhé souligne le travail remarquable qui a été fait par Safouen Chabouni

Bilan du centre de loisirs:

L'équipe est composée de 3 animatrices et d'une 1 responsable. Le centre de loisir a enregistré 280 inscriptions depuis sa mise en place, avec une moyenne de 30 élèves présents par jour

Les enfants effectuent beaucoup d'activités, de jeux, de loisirs créatifs avec des objets recyclés.

Il est important de rappeler que l'objectif était de permettre aux familles de pouvoir occuper leur enfant avec des activités pédagogiques, et de favoriser la pratique de la langue.

Travail remarquable a été fait par Fatima Bousely.

Bilan de la cantine:

Deux commissions cantine ont lieu cette année. Nous avons eu la chance d'avoir l'intervention d'Elodie Burton, nutritionniste, qui a mené 2 actions :

- L'analyse de nos menus selon les normes françaises.
- L'animation d'ateliers dans les classes du CP au CM2, les enseignants choisissaient le sujet à aborder (consommation de sucre, en quoi les publicités ont une influence sur nos choix alimentaire, alimentation et sport...) . Création d'atelier en fonction de l'âge.

Remarques : notre école dispose d'une cuisine professionnelle où les repas proposés sont faits sur place (pâtisserie et boulangerie fraîche, transformation des viandes sur place)

Un gros travail sur l'équilibrage des menus a été fait afin de rectifier quelques associations trop riches en graisses, et pour suggérer d'augmenter le nombre de produits laitiers proposés en les intégrant dans les plats ou les entrées.

Nous souhaitons développer l'accès au self l'an prochain pour les élèves de l'académie, de Section internationale et de théologie.

Bilan de la politique d'inclusion

Une commission inclusion a été mise en place cette année avec la création d'un guide pratique EBEP. Une bonne dynamique a été initiée avec la mise en place d'un volet de formation - à poursuivre l'an prochain.

Une partie des gains de la fête de l'école a été allouée à l'achat de matériel pour les EBEP, à savoir 14 000 Qar.

Le lycée garde la volonté de créer un poste de référent inclusion. Des discussions sont toujours en cours avec le CG. En attendant deux enseignants sont missionnés pour assurer des formations à destination de leurs collègues.

De nombreux chantiers portés par les représentants de parents d'élèves restent ouverts sur ce sujet de l'inclusion.

3) Point sur les effectifs et la structure

Les éléments présentés correspondent aux chiffres annoncés en Comité de Gestion, détaillés en annexe 2.

Nous devrions compter 2015 élèves inscrits dans l'établissement l'an prochain. Des variations sont possibles car des arrivées et des départs toujours en cours.

Création de classes :

47 classes en primaire l'an prochaine → création de 3 classes (MS / GS / CM1)

37 classes en secondaire → création de 4 classes (6ème / 4ème / 3ème / 2nde)

Nous allons donc « cylindrer » l'établissement à 6 classes par niveau ce qui facilitera la gestion des effectifs et permettra de stabiliser le recrutement des personnels.

Avec les effectifs de l'an prochain, nous sommes arrivés au maximum de la capacité d'accueil.

Les classes de CM2 resteront côté collège, cette proximité permet de faciliter les échanges et de développer des projets primaire/ collège. L'an prochain nous aurons par exemple un projet conjoint 6^{ème}/CM2 autour de l'astronomie

Une petite analyse a été faite sur les provenance de nos élèves. Les 341 nouveaux élèves recrutés cette année sont répartis de la manière suivante :

Tableau de répartition des origines en maternelle :

57% de français (100 élèves)

6% d'AEFE (11 élèves)

37% autres (66 élèves)

Tableau de répartition des origines en élémentaire :

57% de français (47 élèves)

31% d'AEFE + France (25 élèves)

12% autres (10 élèves)

Tableau de répartition des origines au collège :

54% de français (30 élèves)
41% d'AEFE + France (23 élèves)
5% autres (3 élèves)

Tableau de répartition des origines au lycée :

74% de français (20 élèves)
19% d'AEFE + France (5 élèves)
7 % autres (2 élèves)

Un représentant de parents d'élèves nous interroge sur l'acceptation des fratries provenant de France. Mr Cuilhé répond que nous tâchons de regrouper les fratries sous réserve de place disponible.

Les effectifs maximum cibles sont les suivants :

- 25 élèves maximum par classe en maternelle
- 26 élèves maximum par classe au collège
- 27 élèves maximum par classe au lycée

4) Point sur la formation des personnels (formations internes et externes à l'établissement)

Le détail des formations dispensées figure en annexe 2

- Formation individuelle en externe :

Nous avons 34 personnels qui ont participé aux formations proposées sur la zone AEFE. Ces formations sont généralement concentrées sur 6 semaines communes aux établissements de la zone, et sont de fait compliquées à gérer toutes les demandes de formation ne peuvent pas être validées pour des contraintes de planning et de continuité de service. Nous devons ainsi faire des arbitrages en hiérarchisant les vœux des enseignants, l'objectif étant que chaque personnel puisse partir à minima une fois par an.

- Formation en interne :

Nous mettons à profit les compétences internes de nos personnels avec la mise en place de sessions de formation au sein de l'établissement sur divers sujets.

5) Point sur les recrutements

Afin de couvrir les besoins de l'année prochaine, 30 personnes ont été recrutées.

Des recrutements restent à finaliser pour les postes suivants :

- Professeur des écoles à mi-temps.
- 1 infirmière accréditées par le ministère de la santé
- 1 assistante comptabilité générale
- 2 AESH secondaire

6) Organisation de la rentrée scolaire

Le personnel administratif reprendra le 19 août, et les élèves reprendront le 28 août.

Un mail détaillé sera transmis aux familles avec toutes les règles d'accueil des élèves

Tous les élèves de primaire effectueront leur rentrée le même jour mais avec des horaires d'arrivée décalés.

Collège :

6^{ème} : rentrée sur 4 heures de 8 à 12h

5^{èmes} : 3 heures durant lesquelles seront distribués les manuels

4^{ème} / 3^{ème} : de 10-12h

→ Dès le 29/08 matin, reprise des cours selon les emplois du temps de chaque classe.

7) Les voyages et sorties pour l'année 2023/2024

Nous favorisons auprès des enseignants une logique de sortie par niveaux.

La direction rappelle que seules les sorties hors temps scolaire ou avec nuitées donnent lieu à une participation des familles.

→ 13 voyages ont été proposés

Sur ces 13 voyages, 2 ont été refusés pour cause de date trop proches de la rentrée, avec une organisation impossible dans le temps imparti.

Une représentante de parents nous signale qu'elle trouve inadmissible d'envoyer des enfants en avion pour assister à une conférence sur le climat.

Il est également mentionné que le séjour en suisse de l'an dernier pour le FERMUN était trop court.

Le voyage au cœur des volcans en Italie, ne pourra pas avoir lieu, car les 4^{ème} feront déjà un voyage au ski.

En plus des éléments présentés, un autre voyage en Andalousie pourrait avoir lieu pour les 3^{èmes}.

Au primaire, 2 voyages ont été proposés, et ont obtenu une validation de principe.

8) Transport scolaire :

Une enquête a été envoyée à l'ensemble des parents, et 228 élèves seraient potentiellement intéressés par ce service.

Le prestataire Smart Step, prévoit 2 personnes accompagnatrices par bus pour encadrer les élèves.

Il y aura 10 élèves maximum par ligne de bus. S'il y a moins de 10 élèves sur la boucle, la tournée ne pourra pas être assurée.

La société va travailler sur les circuits et les horaires décalés les après-midi afin de fournir des informations plus précises sur les tournées.

Les représentants de parents d'élèves nous interrogent sur la nécessité de souscrire à une assurance de responsabilité civile pour prendre le bus.

La direction répond que ce point sera à voir avec le transporteur, notamment en regardant les éléments contractuels.

L'assurance du lycée couvre les élèves à l'intérieur du lycée et sur leur trajet mais pas pour la responsabilité civile.

Le Trafic Department a effectué des recommandations pour accéder à la drop zone du côté de la maternelle. Nous avons informé Ashghal de cette recommandation mais nous n'avons pas de retour pour le moment.

9) Questions diverses

- Peux-on favoriser plus de rigueur ? Notamment sur des motifs d'absence indiqués, et la définition des seuils d'acceptation de ce qu'est un retard.

→ L'obligation d'assiduité est mentionnée dans le règlement intérieur collé dans le carnet de correspondance.

- Peut-on avoir de la visibilité sur le cumul des absences ?

→ C'est possible dans Pronote, nous ferons le paramétrage nécessaire.

- Peux-t-on préciser les risques pris en étant absent ou systématiquement en retard vs l'impact potentiel sur les souhaits d'orientation

→ Le règlement intérieur prévoit déjà des éléments sur l'absentéisme et les retards, néanmoins nous pouvons prévoir de retravailler ce règlement. Il sera indispensable d'appliquer le règlement actuel à la lettre.

Cette année, une mesure a été mise en place pour permettre de mettre un zéro en contrôle continu en cas d'absence non justifié.

Les représentants de parents d'élèves indiquent que tous les élèves n'ont pas le même nombre de notes aux contrôles continus.

- Peut-on harmoniser les avis sur les livrets.

→ Les échanges ont eu lieu en conseil pédago pour la fixation des avis donnés pour le bac. Ils prendront en considération et les notes et la posture de l'élève (absentéisme, engagement dans le travail, persévérance...)

- Demande de création d'un poste d'assistante au CCC (centre de documentation des secondaires) :

→ Demande à formuler au CCC. La nécessité existe mais elle ne porte pas sur les mêmes fonctions qu'à la BCD (centre de documentation des primaires).

Le volumes d'emprunt est ritualisé à la BCD pour plus de 1000 élèves, et beaucoup plus faible au CCC. Le besoin porterait plus sur la capacité d'accueil en terme d'amplitude horaire.

Le CCC accueille des classes sur les ateliers qui explique que ce lieu n'est pas toujours accessible.

Nous devons l'an prochain travailler sur la clarification des conditions d'accueil.

→ Procédure et financement des sorties scolaires :

La charte des voyages mentionne toutes les procédures.

Un budget avait été voté pour les sorties à la journée, à savoir

- 3 sorties par classe / an soit 4 500 Qar au total

Ce budget est très élevé, et pas toujours utilisé selon les initiatives des enseignants.

Cette clef de calcul n'est pas forcément une clef de répartition, puisque certaines sorties sont très coûteuses, et d'autres moins.

La liste exhaustive de questions adressée par les parents figure en annexe 1

Fin de séance : 19h00

Le président du conseil d'établissement

Monsieur Le Proviseur

Le secrétaire de séance

Le secrétaire adjoint

1. Sécurité, espace, aménagement du bâtiment

→ La présence de 8 classes de CM2 côté secondaire est-elle une situation temporaire ? Si oui jusqu'à quand et quels sont les projets ?

Réponse : Il y aura 6 classes de CM2 et non pas 8. Cette situation est permanente, compte tenu de la structure de notre établissement.

Les récréations ne se feront plus dans la cours du secondaire car trop sonores, d'autres espaces possibles, comme par exemple l'espace en face de la cantine en bordure du stade.

→ Les espaces (cours de récréation, espace restauration...) sont-ils suffisants pour l'ensemble des élèves ? Sinon quelles solutions ? Quand est-il de leur bien-être par rapport au cadre scolaire et le nombre d'élèves ? Est-ce que les récréations et le temps repas sont-ils des moments agréables pour se recharger ?

Réponse : Nous arrivons à la limite de notre capacité mais resterons sur le seuil suffisant pour accueillir nos élèves dans les meilleures conditions. Nous sommes actuellement dans l'obligation d'étaler les récréations côté primaire sur une période de 1h 30 et cela fonctionne bien.

Nous n'avons pas d'alerte sur la qualité du temps de repos des récréations ou des repas. Les flux de passage de la cantine fonctionnent bien. La cantine est par ailleurs suffisamment dimensionnée pour la quantité d'élèves accueillis.

→ Organisation de la sortie de 13h : difficultés liées au fait d'avoir toutes les sorties en simultané.

Réponse : Nous prévoyons un décalage de 5 minutes entre les sorties des primaires et des maternelles afin de limiter le temps d'attente pour les parents et les enfants qui les accompagnent. Par ailleurs, concernant les difficultés de circulation, le transport scolaire devrait alléger le nombre de véhicules en circulation devant l'établissement.

Le Traffic Department est très agacé par l'incivilité des parents sur la voie publique sur laquelle l'établissement n'a pas de pouvoir de sanction.

Nous travaillons sur un projet qui permettrait que l'entrée se fasse au niveau de la maternelle et la sortie du côté du secondaire. Nous attendons le retour d'Ashghal sur ce projet.

→ Plusieurs questions concernent l'augmentation du temps scolaire au primaire :

Réponse : Nous sommes freinés par le fait que nous n'avons pas la capacité d'accueillir en demi-pension les élèves de primaire, la capacité de la cantine étant de 4 services de 125 couverts

Si les élèves venaient avec une lunch box, il faudrait trouver 37 personnes pour surveiller les

élèves durant 30 minutes, ce qui représente une véritable difficultés RH. Malheureusement

l'espace n'a pas été pensé pour accueillir les élèves pour des repas le midi. Cela étant il n'est pas interdit de relancer la réflexion sur la réorganisation du temps scolaire au primaire.

Concernant l'exposition à la langue française : nous augmentons d'une heure le volume de français de la 6^{ème} à la classe de première. Nos résultats aux évaluations nationales de CM2 sont largement supérieurs à la moyenne des établissements de la zone et de la France

En réponse à la sensation que le niveau de français baisse malgré le fait que des tests de d'entrée soient effectués par les enseignants. Attention à ne pas faire d'amalgame entre le fait que les

élèves qui viennent d'établissements extérieurs sont ceux qui font baisser le niveau. La majorité

des élèves que nous accueillons viennent du système français ou du système AEFÉ. Nous

accueillons dès la maternelle des enfants qui ne sont pas forcément francophones car c'est notre mission d'école française à l'étranger d'accueillir des élèves et de les initier à la francophonie.

Nous repensons l'enseignement FLESCO pour l'an prochain au primaire, en proposant une organisation de cours intensifs l'après-midi selon les niveaux. Au collège, 2 heures sont dédiées au soutien en français de la 6^{ème} à la 4^{ème} ..

2. Recrutement

→ Pendant les examens, y a-t-il suffisamment de personnels et de classe (permanence, bibliothèque...) pour surveiller les élèves qui n'ont pas cours ?

Réponse : Oui

3. Vivre ensemble, vie scolaire

→ Quand est-il de la gestion des conflits entre élèves dans l'établissement ? Les enseignants se plaignent beaucoup de l'ambiance des classes, que devons-nous penser de cela en tant que parents ?

Réponse : La vie scolaire gère les situations éventuelles de tensions entre élèves en dehors des cours . Elle s'est montrée très réactive tout au long de l'année.

Les enseignants sont responsables du respect des règles dans et de la gestion des conflits en classe. Ils peuvent prononcer des punitions pour tous les événements qui se déroulent dans leur classe. Ils peuvent aussi en référer au professeur principal et aux CPE pour organiser une heure de vie de classe avec les élèves.

L'encadrement des parents joue également un rôle très important.

→ Remarque raciste, beaucoup de communautarisme :

Réponse : Des actions devront être menées l'an prochain avec un travail d'éducation en classe l'an prochain. Nous devons lutter contre toutes les discriminations quelles qu'elles soient.

→ Qu'en est-il de la sécurité des effets personnels et scolaires de nos enfants face à la hausse des vols et des dégradations ? Les assurances ?

Réponse : Suite à de longues investigations, la Vie scolaire a identifié les responsables des vols et leur mode opératoire. Les élèves ont été sanctionnés. (8 vols dans l'année)

→ Que fait l'établissement face à la présence et la montée du racisme au sein de l'école ? face au harcèlement scolaire ? fumeurs au sein de l'école ? baiser en public ? tenue vestimentaire inappropriée ? quel est le bilan de la vie scolaire et de la direction ?

Réponse : Attention à ne pas faire d'amalgame entre des difficultés relationnelles entre enfants et les cas de harcèlement.

L'éducation aux valeurs de la République reste au coeur des programmes d'enseignement portés par les professeurs. Tous les personnels restent mobilisés pour lutter contre toutes les formes de discriminations

Les comptes Teams seront supprimés l'an prochain.

Concernant les vapoteuses qui seraient utilisées en classe : nous appelons les enseignants à nous remonter ces cas dont nous n'avons pas connaissance, et à appliquer les sanctions prévues au règlement intérieur.

Les baisers en public ne sont pas autorisés.

→ Sanctions et exclusions nombreuses mais jamais de commissions éducatives.

Réponse : Les déclenchements volontaires d'alarme incendie auraient effectivement mérité un conseil de discipline si nous avions trouvé les élèves responsables.

Mr le proviseur indique cependant qu'il n'y a pas eu d'autres cas qui auraient nécessité un conseil discipline.

→ Comportement des élèves en classe et dans l'enceinte du lycée (plusieurs remarques)

Demande pour remettre le polo comme tenue obligatoire.

Réponse : Les dress code indiqué dans le règlement intérieur n'est pas respecté. Nous remettons la question du port d'un uniforme à l'agenda de la réflexion à la rentrée prochaine.

4. Temps scolaire, emploi du temps

→ Concernant les heures de théologie : est-il possible de répartir les deux heures de théologie sur deux jours. Les enfants reviennent fatigués et ce n'est ni didactique ni pédagogique d'enchaîner deux heures de suite d'une seule matière pour des enfants en élémentaire

Réponse : Effectivement, le temps d'enseignement est trop long, nous travaillerons au réagencement des temps d'enseignement pour l'année prochaine.

→ L'an dernier, après une visite de l'inspectrice de la zone, il a été question d'augmenter le temps scolaire au primaire. Mr Gosselin avait fait plusieurs propositions pour répondre à ce besoin. Quelle proposition a été retenue ?

Réponse : Le temps de sieste et de récréation a été réduit en PS . La remarque de Mme l'inspectrice ne portait que sur le niveau PS

5. Voyages, sorties scolaires, fête de fin d'année

→ Lors de la revue des projets d'école, pourriez-vous faire attention au budget demandé aux parents notamment pour les JIJ. Les élèves représentent l'école et nous n'avons eu aucune subvention / prise en charge par l'école, ne serait-ce que pour les tenues au logo de l'école même pas un t-shirt ou une gourde offerte de la boutique Bonaparte par exemple.

Réponse : Le lycée a pris en charge les frais liés aux enseignants accompagnateurs. Il faudra revoir ce sujet pour les prochaines éditions.

→ Les parents accompagnateurs lors de sorties scolaires ne devraient pas avoir à payer étant donné que leur présence est une aide aux enseignants.

Réponse : Dans la plupart des établissements scolaires, les parents payent une partie des frais liés aux sorties.

Le lycée paye 50% des frais liés au coût de la sortie dû par le parent. La question peut être adressée au CG.

→ Il y a des inégalités dans le nombre et le contenu des sorties ou des projets effectués selon les niveaux :

Réponse : le budget prévisionnel consacré aux sorties est calculé selon la règle suivant : permettre 3 sorties par an et par classe. Le nombre de projet par classe dépend des projets proposés par les enseignants. Certaines sorties ne peuvent pas être proposées à une grande quantité d'élèves.

Nous encourageons cependant les sorties par niveaux, et des projets qui s'inscrivent dans une logique de parcours sur plusieurs années afin d'éviter des répétitions d'un niveau à l'autre. Il y aura l'an prochain un projet CM2/6^{ème} autour de l'astronomie qui impliquera l'ensemble des classes.

De la même manière nous ferons des projets groupés pour le sport.

→ Les élèves de 3^{ème} n'ont fait aucune sortie cette année :

Réponse : Nous serons vigilant l'an prochain pour que des projets soient proposés en 2^{nde}.

→ Fête sans planning

Réponse : Plus de 30 spectacles de fin d'année ont été organisés pour les classes du primaire. Ils se sont bien passés en terme d'organisation et de format à l'exception d'un spectacle dont le programme qui a été mal calibré. Nous serons plus vigilants l'an prochain.

→ Graduation : s'est fait cette année à l'initiative de parents d'élèves pour certaines classes.

Réponse : Les parents d'une classe ont pris l'initiative d'organiser une cérémonie de graduation en dehors de l'établissement.

Une idée à proposer : l'organisation par l'établissement de cérémonies en GS, CM2, Celles de 3^{ème} et de terminale existent déjà.

→ Le centre de loisirs est beaucoup trop cher. Le mode d'inscription est très rigide (inscription pour toute une période plutôt qu'à la semaine)

Pourriez-vous s'il vous plaît revoir la tarification et le mode d'inscription ?

Réponse : Les inscriptions au centre de loisirs sont contraignantes pour des raisons d'organisation RH. Donner plus de flexibilité sur les inscriptions implique de pouvoir faire varier le nombre d'animateurs selon les besoins, ce qui représente une contrainte majeure d'un point de vue RH. La tarification dépend du Comité de gestion qui en décide le montant.

6. Tablettes, téléphones, réseaux sociaux

→ Les iPads en classe servent de moins en moins et ont des effets de plus en plus négatifs, ne pourrait-on pas supprimer ce système ?

Réponse : Nous sommes dans une logique de suppression des Ipad pour les 5^{ème} l'an prochain et les 4^{ème} l'année d'après. Ces outils servent effectivement de moins en moins. On ne supprime pas pour autant l'éducation au et par le numérique en déployant des classes mobiles de laptop ou de tablettes.

7. Dress code, uniforme

→ Depuis la suppression des polos, les tenues vestimentaires sont de moins en moins correctes et ajoutent des tensions au sein des groupes. Pourrait-on revenir à ce système peut être au moins au collège ?

Réponse : Question traitée ci-dessus.

Mon fils est en 6^{ème} et je m'étonne du comportement d'enfants de 12 ans qui sont irrespectueux en classe envers leurs professeurs mais aussi leurs camarades (téléphone en classe, bavardages incessant, professeur qui s'excuse devant ses élèves car les parents se plaignent du professeur ...) N'y a-t-il pas un système de "sanction" pour les élèves qui ne respectent pas le règlement du lycée ?

Je note un laisser-faire de la part des responsables qui ne soutiennent pas assez les enseignants. Je note aussi une atmosphère survoltée dans le lycée lors de mes passages à la vie scolaire.

Réponse : Il y a effectivement un sujet connu par la direction sur le besoin pour la vie scolaire de cadrer d'avantage les élèves. L'application rigoureuse du règlement intérieur est la base de tout.

8. Langues/Si

→ La section internationale proposée par le Lycée français Bonaparte est malheureusement bien inférieure à la demande (20 places disponibles pour environ 125 élèves par niveau), Sur le même principe que l'Académie Bonaparte, serait-il possible d'envisager des cours de langues ou du renforcement en anglais pour les élèves qui souhaiteraient perfectionner cette langue ?

Réponse : Le dispositif ne demande qu'à être augmenté, mais nécessite de trouver des budgets et des enseignants supplémentaires. Nous avons des offres linguistiques renforcées pour les enfants. La DNL Histoire de la Section Internationale sera déconnectée de l'histoire géo l'an prochain en collège.

La section euro équivaut à 2 heures d'anglais supplémentaires.

Le BFI anglais serait mis en place l'an prochain pour 26 élèves de première (soit 6 heures de plus de langue anglaise)

Nous favoriserons un Bac trilingue Anglais / Français / Arabe.

Nous étudions également la mise en place de cours d'anglais dispensés par l'académie.

→ Dans les autres établissements AEFE, l'entrée en SI n'est pas systématique pour les enfants SI changeant d'établissement, ils sont soumis à un test. Au lycée Bonaparte, les places sont à la fois très limitées et la priorité est donnée aux élèves arrivant d'autres établissements s'ils sont déjà SI. Ce qui est très injuste pour les élèves de votre établissement dont la demande est déjà très importante.

Réponse : Le ministère et l'inspectrice de la zone nous a recommandé d'accepter systématiquement en SI des élèves provenant d'autres établissements et qui auraient suivi cette option. Nous pourrions réfléchir à ajuster cette règle.

→ Pourriez-vous demander aux professeurs de secondaire de s'accorder sur la liste des fournitures scolaires et des livres à acheter afin d'éviter les achats de matériel inutilisé ?

Réponse : Les professeurs coordinateurs de discipline sont sollicités pour se concerter avec leurs collègues et déterminer une liste commune. Des allègements sont été opérés. Ils vont dans le bon sens.

9. Gestion de l'établissement/ Administration

→ Pourquoi souhaitez-vous changer le nom de l'école ?

Réponse : Dans les statuts actuels, notre établissement s'intitule « Ecole française de Doha ». Notre démarche en cours vise uniquement à officialiser le nom « Lycée Français Bonaparte » pour être cohérent avec tous nos documents officiels.

→ L'accueil téléphonique et en physique restent compliqués malgré le nombre important de création de postes administratives ces dernières années.

Réponse : Une personne est dédiée à l'accueil téléphonique de 7h30 à 12h30, et le reste des équipes administratives est présent jusqu'à 17h. Son travail est de qualité. Nous travaillons à trouver une solution technique pour signaler que le correspondant est déjà en ligne, ce que ne fait par notre système actuel.

L'accueil physique se fait sur prise de RDV. Les personnes sont prises en charge jusqu'à leur lieu de rendez-vous. Ce qui n'existait pas auparavant. Nous demandons effectivement à nos agents de sécurité de ne pas permettre des entrées non programmées.

→ Mur d'escalade non utilisable, sol irrégulier en maternelle car déformé par endroit, climatisation qui saute en pleine période estivale, manque de vestiaire et de verrou aux toilettes... l'audit sur les travaux annoncés par le CG a-t-il été réalisé ? pouvez-vous en partager le compte-rendu avec les parents ?

Réponse : Il n'y a pas eu d'audit sur les travaux. Le mur d'escalade sera contrôlé à la rentrée et des travaux de maintenance seront réalisés.

→ Sur la journée du 14 juin 2023, le lycée Bonaparte qui est centre d'examen à accueillis les élèves de 2 établissements pour les épreuves du grand oral du baccalauréat et les épreuves du DNB, cette même journée le lycée a accueillis les familles de 25 classes (du CP au cm2) pour les spectacles de fin d'année. Cette surcharge a entraîné de nombreux désagréments : parking, circulation aux abords du lycée, bruit, manque d'espace avec des parents assis à même le sol, dysfonctionnement de la climatisation... Est-il possible de prévoir un calendrier espaçant ?

Réponse : La fin d'année est effectivement toujours une période chargée en événements.

Cette année plus de 30 spectacles ont été programmés en juin. Seuls ceux du 14 juin ont posé problème. Nous serons plus vigilant l'an prochain.

En ce qui concerne la clim, un élève « facétieux » a augmenté la climatisation à 34 degrés en coulisse. Le système n'était donc pas en panne.

→ Est-il possible de proposer que les réunions auxquelles sont conviés les parents puissent être à la fois en présentiel et en distanciel (zoom ou autre comme lors du covid) pour permettre à un maximum de parents d'être présents physiquement ou virtuellement selon leur disponibilité ?

Réponse : Nous privilégions généralement les réunions en physique depuis l'arrêt des restrictions liées aux COVID. Les réunions en visio sont généralement difficiles à suivre lorsque la réunion se déroule en présentiel, la qualité du son rend souvent les échanges inaudibles.

Depuis la fin de la crise Covid, les réunions hybrides ne se justifient plus.

10. Orientation

→ Les retours de Parcoursup ne sont pas concluant cette année pour de nombreuses terminales, qu'est ce qui pénalise les élèves de Bonaparte ?

Réponse : Les retours sont concluants : 63% de nos élèves poursuivent des études en France, pourcentage en hausse de 10 points, dans des écoles d'ingénieurs et de management prestigieuses, en médecine ou dans d'autres licences. Une partie de nos élèves va également intégrer des formations prestigieuses de leur choix aux Etats-Unis, au Canada, en Suisse et au Qatar.

Les classes préparatoires n'attirent plus au profit des classes préparatoires intégrées. Aucun élève ne se trouve sans solution d'orientation.

Les élèves de Bonaparte des années précédentes, en réussite dans des formations d'excellence ou non, sont nos meilleurs ambassadeurs. Rien ne pénalise donc les élèves de Bonaparte dans leur orientation, bien au contraire, Les responsables des formations de l'enseignement supérieur français que nous avons reçus lors du forum des formations organisées au lycée nous l'ont confirmé. Cette affirmation relève donc de l'idée reçue.

11. Activités extra-scolaire

→ Les horaires proposés ne sont pas toutes compatibles avec la vie professionnelle des parents qui doivent venir rechercher les enfants et les déposer à l'heure des activités. Est-il possible de proposer un service de garderie entre la fin des cours et le début des activités ?

Réponse : Il y a effectivement des élèves en libre circulation dans le lycée alors même qu'ils n'ont plus cours (des élèves le plus souvent qui attendent les ateliers de l'Académie Bonaparte). Les élèves n'ayant plus sont censés rentrer chez eux à la fin de leurs cours. Nous organiserons un accueil de ces élèves en étude surveillée l'an prochain.

12. Enseignements

→ Qu'est-il prévu par l'établissement pour pallier aux heures d'absence des professeurs.

Réponse : Le lycée met en place un système de remplacement de courte durée pour pallier l'absence des professeurs (formation, examens...) Sur l'année près de 40% des heures liées à des absences ont été remplacées.

→ La demande formulée par les parents concernant les élèves des enseignants qui ne devraient pas être dans les classes de leurs parents a-t-elle été prise en compte lors de la constitution des classes ?

Réponse : Cette situation, qui a été exceptionnelle cette année, ne se reproduira pas l'an prochain

→ Au collège, serait-il possible de supprimer les devoirs à la maison pour l'art plastique et la musique, afin d'alléger la charge de travail à la maison ?

Réponse : Le travail à la maison fait partie du travail que tous les professeurs peuvent légitimement demander aux élèves quelle que soit la matière.

→ Demande de mise en place d'aide aux devoirs :

Réponse : Nous sommes effectivement favorables à cette mise en place pour éviter le recours aux heures de cours particuliers.

ANNEXE 2 - ELEMENTS PRESENTES EN CE
